

Budget prévisionnel ¹

Dépenses ²		Recettes	
Repas	(a)	1713.96	Autofinancement
Tr	(b)		Participation des personnes 300 personnes à 2.00
			(d) 600
Boissons et alimentation		120	
			Autres financements
			Dons ABC
			200
Achat de fournitures	(c)		Fonds propres épicerie solidaire
			243.96
Assurance			
invitation		110	
			Aide demandée au PIC
			1500
Taxes (sacem)			
Divers			
			Don des bénévoles
Sous-total des dépenses engagées		*****	
Financement d'un autre projet : Transports humanitaire Maroc	(e)	600	
Total		2543.96	Total
			2543.96

¹ **Ne pas inscrire les centimes**

² **Joindre impérativement les devis**

(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au FPH.

(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET

Fait à : ROUBAIX.....Date : 06...../05...../.....2019.....

A. Louve

